

Département du Doubs

Commune de FRANOIS

N°2026/053

Code Postal 25770

Bureau Distributeur FRANOIS

EXTRAIT**Du registre des délibérations du Conseil Municipal**

Arrondissement de

BESANCON

Canton de Besançon 1

Nota – le Maire certifie que la convocation a été faite le 10/04/2026 et que le nombre des membres en exercice est de dix-neuf.

Séance du 21/04/2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-et-un du mois d'avril, le Conseil Municipal de la commune de FRANOIS s'est réuni au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Émile BOURGEOIS Maire, en session ordinaire.

Présents : 15

Mmes DELESSARD, GILLET, SIMON BOUVRET, TANNIERES, DUBOIS, ICHOU, HAMDAN, LECLERC ;
MM. BOURGEOIS, LORY, MOUTON, BAULIEU, DUMORTIER, JOLY, COUDRY ;

Procurations de vote : 2

Monsieur François PONS donne pouvoir à Monsieur Jean-Pierre LORY ; Monsieur Damien LAPOUGE donne pouvoir à Monsieur Patrice MOUTON

Absents excusés : 2

Marine PRALON, Thomas HOUSSIN

Il a été procédé, conformément à l'article L 121 – 14 du code des communes, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil.

Monsieur Patrice MOUTON, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

DELEGUE DU C.N.A.S.**Rapporteur : Emile BOURGEOIS**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de délibérer sur la désignation d'un délégué élu pour le Comité National d'Action Sociale (politique d'action sociale pour le personnel communal). Il est proposé la candidature de Madame Martine DELESSARD.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés donne son accord pour que Madame Martine DELESSARD soit déléguée élue pour le C.N.A.S et autorise Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer toutes les pièces nécessaires à cette opération.

Fait et délibéré, le 21 avril 2026**Le Maire,****Émile BOURGEOIS.**